

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES
AU 30 JUIN 2015

LIBELLES	2ème Trimestre 2015	2ème Trimestre 2014	au 30.06.2015	au 30.06.2014	au 31.12.2014	Variation Juin 2015 / Juin 2014
1- Produits d'exploitation bancaire	162 515	137 817	318 310	287 238	593 868	10,8%
a- Intérêts	127 631	104 578	259 499	232 258	494 384	11,7%
b- Commissions en produits	13 080	14 078	25 075	26 504	53 089	-5,4%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	7 504	7 009	13 385	12 444	23 744	7,6%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	14 300	12 152	20 351	16 032	22 651	26,9%
2- Charges d'exploitation bancaire	71 361	59 145	139 436	118 153	249 773	18,0%
a- Intérêts encourus	70 944	58 764	138 716	117 412	248 281	18,1%
b- Commissions encourues	417	381	720	741	1 492	-2,8%
3- Produit net bancaire	91 154	78 672	178 874	169 085	344 095	5,8%
4- Autres produits d'exploitation	501	220	661	347	758	90,5%
5- Charges opératoires, dont :	49 861	49 790	93 405	88 141	184 447	6,0%
a- Frais du personnel	41 265	41 710	76 710	71 851	147 950	6,8%
b- Charges Générales d'exploitation	7 260	6 969	14 146	13 730	31 174	3,0%
6- Structure du portefeuille			837 979	688 292	767 167	21,7%
a- Portefeuille titres-commercial			276 465	178 204	252 701	55,1%
b- Portefeuille d'investissement			561 514	510 088	514 466	10,1%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			7 208 529	6 517 012	6 896 487	10,6%
8- Encours des dépôts, dont :			5 853 359	5 348 541	5 846 997	9,4%
a- Dépôts à vue			1 421 858	1 563 497	1 488 285	-9,1%
b- Dépôts d'épargne			2 072 424	1 933 546	2 037 668	7,2%
9- Emprunts et ressources spéciales			344 918	387 443	372 677	-11,0%
10- Capitaux Propres *			614 628	559 213	559 513	9,9%

* Compte non tenu du résultat de la période



NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS **DE LA BNA ARRETES AU 30 JUIN 2015**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2015

Les indicateurs arrêtés au 30 Juin 2015 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2014 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.06.2015 et au 30.06.2014 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU DEUXIEME TRIMESTRE 2015

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **7.208** millions de dinars au 30.06.2015 contre **6.517** millions de dinars au 30.06.2014, enregistrant ainsi une augmentation de **10,6%**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Juin 2014 et Juin 2015 une augmentation de **505** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **9,4%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **318** millions de dinars au 30.06.2015 contre **287** millions de dinars au 30.06.2014, enregistrant une augmentation de **31** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **10,8%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de **21** millions de dinars, en passant de **118** millions de dinars au 30.06.2014 à **139** millions de dinars au 30.06.2015, soit un taux d'accroissement de **18%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **179** millions de dinars au 30.06.2015 contre **169** millions de dinars au 30.06.2014, enregistrant ainsi une augmentation de **5,8%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **6%** entre Juin 2014 et Juin 2015.